



Mairie de Sevrey
36 rue Louis Verchère
71100 SEVREY
Tél : 03.85.92.93.70
mairie@sevrey.fr
www.sevrey.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE - Année scolaire 2025-2026

PRÉ INSCRIPTION EN MAIRIE

Pièces à fournir en mairie :

- Fiche de renseignements
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant avec filiation.
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, de téléphone..., quittance de loyer ou avis d'imposition).
- Photocopie du jugement de tribunal relatif à la garde de l'enfant en cas de divorce.
- Dérogation scolaire si l'enfant inscrit à l'école de Sevrey n'habite pas la commune. Cette dérogation est à fournir à l'entrée en maternelle ou au CP, et en cas d'arrivée en cours de cycle.
- Certificat de radiation de l'ancienne école s'il s'agit d'un changement d'école.

INSCRIPTION DÉFINITIVE AUPRES DE L'ÉCOLE

Afin de valider définitivement l'inscription de votre enfant il faudra vous rendre à l'école élémentaire lors des permanences de la directrice qui auront lieu : tous les mardis du 11 mars au 15 avril de 8h00 à 18h00 accompagné des pièces suivantes :

- Certificat d'inscription délivré par la mairie
- Carnet de santé ou de vaccination de l'enfant

Tout changement de situation au cours de la scolarité de l'enfant (déménagement, scolarisation de l'enfant dans une autre école, garde de l'enfant...) doit impérativement être signalé au secrétariat de mairie.

INFOS PRATIQUES SERVICES PÉRISCOLAIRES

À conserver par les parents

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Garderie matin (maternelle/élémentaire)	De 07h à 08h35			
Garderie soir (maternelle uniquement)	De 16h30 à 18h15			
Etudes surveillées (élémentaire uniquement)	De 16h30 à 18h15			
Restauration Scolaire	De 11h45 à 13h20			

-Ecole Maternelle : 03.85.92.94.28

33 Rue Louis Verchère

-Ecole Élémentaire « Jules Verne » : 03.85.92.92.24

1 rue Georges Brusson

Directrice Madame PERRAUT Valérie

Horaires scolaires : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30